	FORMULAIRE D'INFORMATION	FO.71.04
	FICHE DE POSTE Infirmier(e)	<u>Date</u> : 04/08/2017
		<u>Version</u> : A

1 – FINALITE

Analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue.
Protège, maintient, restaure et promeut la santé physique et morale des personnes en vue de favoriser leur maintien, dans leur cadre de vie familial ou social.

2 – CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE DE LA FONCTION

Exerce sous la responsabilité de l'infirmier coordinateur.
Intervient sur prescription du médecin ou dans le cadre de son rôle propre.

3 – CONDITIONS D'ACCES/COMPETENCES

- Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier (Décret N° 81-306- du 02/04/1981, modifié par le décret N° 92-264 du 23/03/1992 puis par le décret N° 2002-194 du 11/02/2002).
- Titulaire du permis B.

4 – PRINCIPALES ACTIVITES

- Dispense des soins de nature technique, relationnelle et éducative et recueille toute observation susceptible de concourir à la connaissance de l'état de santé de la personne.
- Réalise et / ou supervise la réalisation de soins d'hygiène et d'alimentation
- Effectue des activités administratives liées à la gestion de soins.
- Peut mettre en place la première intervention par délégation d'un coordinateur de soins.
- Participe à l'encadrement des stagiaires.
- S'inscrit dans les projets de formation continue.

Savoir être (savoir faire relationnel- attitudes) :


- S'implique dans la vie du service et travaille en pluridisciplinarité.
- Disponible et adaptable aux contraintes du poste.
- Capable d'avoir une attitude adaptée aux situations.

Savoir faire (savoir faire opérationnel- aptitudes) :

- Evalue et maîtrise les actes de soins
- Sait planifier les soins infirmiers en fonction de la pathologie.
- Participe aux prises en charge des patients admis au SSIAD.

5 – BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Prévention de la maltraitance: Sensibilisé(e) et formé(e) aux risques de la maltraitance, contribue à la prévention de la maltraitance en maintenant une veille permanente et en signalant tout risque de maltraitance à son infirmière coordinatrice (et/ou en composant le 3977).
- Participation à la démarche qualité: Participe activement à la recherche d'amélioration continue en remontant auprès de son infirmière coordinatrice tout dysfonctionnement, toute idée d'amélioration et promeut directement la politique qualité de l'Association auprès des patients.

	FORMULAIRE D'INFORMATION	FO.71.04
	FICHE DE POSTE Infirmier(e)	<u>Date</u> : 04/08/2017
		<u>Version</u> : A

- Respect des bonnes pratiques professionnelles : Effectue son travail en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles reçues lors de ses formations notamment face aux risques professionnels et émises par l'HAS et l'ANESM.

NOM - PRENOM.....

SIGNATURE DU SALARIE